

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné de la susdite municipalité,
(Directrice générale)

Qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté à la séance du conseil municipal du 16 janvier 2023.

Ce projet vise :

Règlement décrétant les taux des taxes et des tarifs de compensation pour l'année financière 2023

Le règlement portera le numéro 195-2023 et sera adopté à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu :

Lundi le 6 février 2023 à 19h30
Au centre municipal, situé au 9, route du Cap, Saint-Alfred

DONNÉ à Saint-Alfred ce 17^e jour du mois de janvier deux mille vingt trois.


Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 17^e jour du mois de janvier 2023, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de janvier deux mille vingt trois.


Directrice générale